

Sorl'Inf

Bulletin municipal de Saint-Sorlin de Morestel
Juin 2021

Chères Saint-Sorlinoises, Chers Saint-Sorlinois,

**ENFIN ! LIBERTÉ ! BOUT DU TUNNEL ! BAS LES MASQUES !
FÊTES ! RESTOS ! APÉROS ! SPECTACLES ! SHOPPING !
ET AUSSI POUR BEAUCOUP... CÂLINER SES PETITS ENFANTS...**

Tout cela, on l'a tellement espéré que c'est à peine si l'on ose y croire. Bien sûr, cela ne nous permet pas d'oublier les situations dramatiques qu'on vécu nombre de familles.

Personne ne sait combien de temps va durer l'accalmie. Mais il est certain que maintenant, après avoir « bien pris soin de nous » comme le dit le désormais traditionnel refrain, il est bien temps de percer notre « égobulle » et de prendre soin des autres. Imaginons simplement qu'en éclatant notre « égobulle », celle-ci libère un nuage de joyeuses micro bulles qui éclatent d'autres « égobulles » à mesure qu'elles les touchent.

Alors oui ! Désormais, « éclatons nous » !!

Nicole Genin



Le Conseil Municipal a débuté en observant une minute de silence en l'honneur de deux Saint-Sorlinois décédés au cours du mois précédent.

Quelques délibérations ont été votées par les conseillers municipaux :

- Le choix du prestataire qui conduira les travaux de remise en état de 6 tombes pour reprise de concession par la commune ;
- La validation du nouveau règlement de la garderie ;
- La création d'un poste d'agent technique territorial à temps partiel pour la surveillance de la cantine et de la garderie. Cet emploi permettra d'augmenter la capacité d'accueil au niveau de la garderie ;
- Le choix de l'entreprise de nettoyage qui assurera l'entretien des locaux scolaires.

Une version plus détaillée de compte rendu est affichée sous le préau de la Place du 8 mai 1945.

VIE DU VILLAGE

Travaux de réparation du clocher

Les travaux de réparation du mécanisme du moteur actionnant la cloche de l'église ont eu lieu les 18 et 19 mai, c'est l'occasion de mieux connaître cette cloche et la signification des différents sons rythmant la vie du village depuis 1584. À l'origine, la cloche qui sonnait était celle que vous pouvez voir aujourd'hui, à l'entrée de l'église, présentée dans le meuble de Michel Chanoz depuis 2000. Elle est classée au titre des monuments historiques par arrêté ministériel du 30 septembre 1963. Cette cloche a aujourd'hui 437 ans ! Elle n'a pas de nom, contrairement à la cloche actuellement au clocher, comme vous le verrez plus loin. Cette petite cloche de 80 kilos ne sonnait pas suffisamment, elle a été complétée puis remplacée, mais conservée. Cela nous permet de la voir



aujourd'hui, quand tant d'autres cloches de son époque ont été refondues. Les traces historiques ne permettent pas de retrouver quand est apparue une seconde cloche. Ce dont nous sommes certains, c'est que la cloche actuelle a été achetée en 1863 grâce aux dons des villageois (158 dons pour 841,50 Francs) qui ont permis l'achat et le placement de la cloche actuelle. Cette dernière pèse 700 kilos. Elle s'appellera Marie Immaculée et a été bénie le 11 août 1863 par le vicaire général Orcel.

Les 2 cloches ont cohabité au clocher jusqu'en 1999, seule la grosse cloche étant électrifiée depuis 1958. On dit d'une cloche qu'elle « sonne », qu'elle « a une voix ». Mais savez-vous à quoi correspondent les différents sons que vous entendez et qui rythment la vie des Saint-Sorlinois depuis bientôt 500 ans ? Jusqu'à une époque assez récente, l'Homme ne connaissait pas d'autre moyen de communication de masse que la cloche. Pas de sirènes d'alerte, pas de montre individuelle pour indiquer l'heure, pas de médias de masse. À la cloche d'annoncer les événements concernant la communauté, qu'ils soient civils ou religieux. Chez nous, l'heure sonne deux fois, nuit et jour. Puis la demi-heure est marquée d'un coup. Ce son est tellement habituel qu'il arrive qu'on ne l'entende pas ! Ensuite à 7h, 12h et 19h sonne l'Angélus suivi de la volée, qui invite à une prière à la Vierge Marie et qui autrefois marquait le début et la fin de la journée de travail ainsi que l'heure de la pause de midi. Vous avez certainement déjà vu ce tableau qui



illustre la pause bien méritée des travailleurs aux champs... C'est ce moteur de la volée qui vient d'être réparé. Cette même volée qu'on entend après la messe dominicale, à Pâques, après les baptêmes et les mariages. Qu'on a entendu aux armistices aussi. Elle rythme les temps heureux du village. Un autre son vient plus ponctuellement. Quand vous vous dites « Mais pourquoi la cloche sonne maintenant, si lentement ? » C'est le glas (tintement lent, sur une seule note) qui sonne pour informer les villageois d'un décès dans le village. On entend alors la cloche sonner le glas suite à l'Angélus, trois fois

avant la cérémonie. Une façon de faire corps entre Saint-Sorlinois et de prendre part à la tristesse de nos voisins.

Ainsi les « Ding Dong ! » du clocher n'ont plus de secrets pour vous. Nos cloches participent à l'identité de nos villages français. Elles montrent notre héritage chrétien. Aujourd'hui, c'est un paysage sonore précieux et poétique, quand l'écho de notre clocher répond à celui de Vasselín ou de Dolomieu en fonction du vent. Prenons soin des racines de notre patrimoine, c'est elles qui font tenir l'arbre de notre pays !

Article écrit à l'aide de la revue « raconte-moi Saint-Sorlin » n°4 de septembre 2010 réalisée par le groupe histoire de Saint-Sorlin de Morestel. Merci à eux de nous transmettre ainsi la mémoire de notre village !

Ramassage des ordures ménagères

À partir du **14 juin jusqu'au 13 septembre**, la collecte s'effectuera chaque semaine. Le jour de collecte reste le **LUNDI**. Préparez vos poubelles dès dimanche soir.

Nouveau : Dans toutes les déchèteries de la région, un conteneur pour les cartouches d'imprimantes à jets d'encre a été mis en place.



Offre d'emploi :

La commune propose un emploi au sein de l'équipe périscolaire, à partir de la rentrée de septembre 2021. Ce poste s'adresse à une personne (homme ou femme) ayant un bon contact avec les jeunes enfants, le sens de l'organisation et de la responsabilité, un bon esprit d'équipe. Ce travail peut convenir également à un retraité dynamique souhaitant un complément de revenus.

Si cette offre d'emploi vous intéresse, merci de déposer votre candidature à la mairie.

Descriptif du poste :

- Travail en binôme.
- Surveillance d'un groupe d'enfants à la cantine, de 11 h 45 à 13 h 15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- Surveillance des enfants à la garderie de 16 h 15 à 17 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Rentrée scolaire

Les effectifs pour la rentrée de septembre s'annoncent particulièrement élevés.

Aussi, en ce qui concerne la garderie périscolaire, un nouveau règlement sera en ligne sur

le site de la commune à partir du 12 juin. Les parents intéressés seront priés de le télécharger et prendre rendez-vous en mairie **avant le 30 juin** pour établir les contrats individuels.



VIVRE ENSEMBLE

Le RGPD : De quoi parle-t-on ?

Règlement Général de la Protection de Données (en anglais GDPR pour Général Data Protection Régulation) est l'acronyme de la nouvelle réglementation européenne qui concerne la protection des personnes physiques vis-à-vis du traitement des données à caractère personnel ainsi que la libre circulation de celles-ci. Ainsi ces données sont encadrées dans un contexte juridique strict.

Le RGPD vient s'inscrire dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978. Il est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il est important de noter que le processus de traitement des données personnelles n'est pas forcément informatisé. En effet, les fichiers de type papier sont aussi soumis aux normes du RGPD et doivent en ce sens bénéficier des mêmes mesures de conservation et de protection des données personnelles.



Le RGPD s'applique à tout organisme public ou privé traitant des données personnelles dans le cadre de son activité ou pour le compte d'un tiers, dès lors qu'elle se trouve établie sur le territoire de l'Union européenne ou bien que son activité cible directement des citoyens européens.

Il convient de prendre les mesures nécessaires pour garantir une utilisation respectueuse de ces données, permettant la protection de la vie privée des personnes concernées, mais aussi de leurs droits à cet égard. Pour ce faire, quelques règles fondamentales s'imposent : une totale transparence quant à l'utilisation des données collectées, indiquant clairement l'objet de leur utilisation. Le public concerné a droit de consultation, de rectification, de transmission, mais également de suppression définitive de ses données.

Comme vous avez pu le constater, depuis plusieurs mois, nous ne vous informons plus des événements civiques du village. Nous n'étions, en effet, pas suffisamment avancés dans la démarche de mise en place du RGPD.

Nous sommes bien conscients que ces informations vous manquent. C'est pourquoi, dorénavant, pour chaque événement civique (naissance, mariage, décès), il sera demandé aux familles leur accord de publication dans le Sorl'Info et sur le site de la commune.

Les élections à Saint-Sorlin de Morestel les 20 et 27 juin 2021



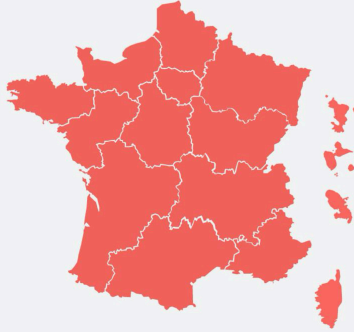
Pour le bon déroulement des opérations de vote, et en fonction des règles sanitaires en vigueur, **chacun est tenu de venir avec son propre stylo et porter un masque est obligatoire**. Il faudra également se soumettre aux obligations de distanciation physique et se présenter muni de sa carte d'électeur et de sa pièce d'identité.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez donner votre procuration à toute personne inscrite sur la liste électorale de Saint-Sorlin de Morestel. Pour ce faire, il convient d'appeler la gendarmerie de Morestel au 04 74 80 00 17.

Le dépouillement aura lieu à partir de 18 h. Le public est admis mais ne pourra excéder 5 personnes (jauge covid).

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h

Quel est le rôle de la région ?



EN MÉTROPOLE

12 régions auxquelles s'ajoute la collectivité territoriale de la Corse

EN OUTRE-MER

2 régions :
Guadeloupe, la Réunion.
3 collectivités uniques (exerçant les compétences d'une région) : Guyane, Martinique, Mayotte.

COMPÉTENCES EXCLUSIVES



Développement économique



Lycées



Gestion des fonds européens



Formation professionnelle, apprentissage, alternance



Transports



Amménagement du territoire

Le conseil régional (élu pour six ans)

COMPÉTENCES PARTAGÉES

(avec d'autres collectivités)



Culture



Tourisme



Sport

Quel est le rôle du département ?



101 départements



4108 conseillers départementaux élus pour 6 ans

SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ



Personnes âgées



Aide sociale à l'enfance



Handicap

Le département instruit et finance le RSA et l'APA

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE



Protection des espaces naturels



Voirie départementale



SDIS

(service départementaux d'incendie et de secours)

ÉDUCATION, CULTURE, SPORT



Collèges



Sauvegarde du patrimoine



Bibliothèque de prêt



Infrastructures sportives



Musées départementaux

Commission cimetièrre

Un columbarium (colonne alvéolée de 6 cases) a été commandé et sera installé en septembre.

Des travaux vont être entrepris pour remettre à neuf 6 tombes qui pourront être proposées en nouvelles concessions.

Quelques concessions sont arrivées à échéance. Des écriteaux ont été placés sur les tombes dont il est question. Si vous êtes concernés, veuillez-vous rapprocher du secrétariat de la mairie.

Pour information, passé le délai de 2 ans après la date d'échéance de la concession, la commune a tout droit de reprendre la tombe pour remise en vente.

Commission jeunesse

Samedi matin 29 mai, s'est tenu le « chantier jeune », fruit de la collaboration des commissions loisirs et jeunesse.

Les quelques gouttes de pluie survenues n'ont pas entamé la motivation des enfants, parents et organisateurs présents. Et c'est ainsi pas moins de 22 panneaux et 70 jalons qui ont été peints (aux 11 couleurs des sentiers), vernis, pour le plaisir et confort des futurs promeneurs.

Une date sera prochainement fixée pour aller au bout de ce chantier, et planter panneaux et jalons le long des sentiers recensés. N'hésitez pas à vous inscrire via saintsorlinjeunesse@orange.fr ou la messagerie du site de la commune, ou tout simplement en mairie.

Encore un grand merci aux enfants et parents présents pour cette matinée qui allia convivialité et efficacité.

À bientôt pour d'autres propositions !



Commission culture

Nous sommes heureux de vous présenter la nouvelle « Boîte à lire » située à la Frette, au Mont précisément, à côté de l'abri bus.

Ne vous méprenez pas sur son allure de distributeur de boissons fraîches, ce sont bien des livres à l'intérieur que vous trouverez



. Des livres à emprunter, à déposer, à échanger, bref, à faire vivre, comme une source inépuisable de culture, épanchant notre soif de lire!

Et d'ailleurs, si vous désirez en savoir plus sur le logo du village : la "Tête de veau", retrouvez toutes les explications du groupe histoire sur notre site internet."



LA PLACE DES ASSOCIATIONS

Saint-Sorlin en Fête : Le marché de producteurs a séduit

Le soleil étant de retour, le marché de producteurs de Saint Sorlin a été une grande et belle réussite. Le temps d'une matinée, la cour de l'ancienne école a retrouvé de l'animation, et d'anciens élèves ont eu le plaisir de revoir la classe où ils ont commencé leur scolarité.

Vingt producteurs étaient présents. Certains issus de la commune : Philippe et Gérard du GAEC de L'Abrevoir, Mathieu de la ferme des Chenizelles avec ses fraises et légumes et Fabrice de l'EARL du Suppey qui élève des vaches de race Limousine.

D'autres, de villages avoisinants comme :

Les Voisins de Panier : Le Verger de Michel, La Ferme de Chalonne, La Ferme de Pic Bois, La ferme de la Glycine, La Ferme du Trèfle, Les Noix de Buis,



L'Herbe aux Secrets, La Brasserie du Palais.

Localisserie pâtisserie éco responsable, Le Marché Balmolan, la Chèvrerie du Saint Bernard, Le plaisir de la coquille, Le bon miel de Morestel, Les poulettes du Rempart, les Gourmandises Dauphinoises, La cave du Courna, et enfin un chocolatier artisanal .

Ils ont tous été enchanté de leur matinée dans notre village et ont promis de revenir à la prochaine édition qui pourrait avoir lieu dès cet automne.

Saint-Sorlin en Fête a pu compter une fois de plus sur la disponibilité et l'engagement de son équipe de bénévoles afin que cette manifestation soit un succès.

L'association remercie toutes les Saint-Sorlinoises et Saint-Sorlinois qui nous ont soutenus grâce à leur présence pour ce premier marché.

Gilles Patricot

Joyeuse retraite !

Après avoir occupé depuis 14 ans divers postes au sein de l'école, Jacqueline Durrenbach fait valoir son droit à la retraite.

Nous lui souhaitons de vivre intensément cette nouvelle période !

Fermeture des services de la mairie pendant les vacances d'été



Nous vous informons que les services de la mairie
seront fermés du 1er au 24 août 2021.
Nous vous remercions d'anticiper si besoin pour vos
démarches administratives.

Pour les habitants que la montée d'escaliers de la mairie rebute,
il suffit d'appeler le secrétariat avant de vous déplacer.
Vous serez accueillis avec plaisir
au bureau du rez-de-chaussée de la mairie.

Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.
04 74 80 12 31
secretariatssm@gmail.com
www.saint-sorlin-de-morestel.fr

Accueil
Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h
Mercredi : 8h30/11h30
Vendredi : 8h30/12h